

27 juin 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BNP Paribas Asset Management clôture la saison de vote avec 36 % d'opposition aux assemblées générales 2024

BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) poursuit la mise en œuvre de sa politique de vote exigeante dans le cadre de la saison des assemblées générales 2024. Avec un taux d'opposition de 36 % (similaire à celui de 2023), cette saison illustre la continuité d'une approche ambitieuse, privilégiant un dialogue constructif avec les entreprises. Parmi les sujets majeurs de la saison : la rémunération des dirigeants, la gouvernance des sociétés notamment à travers le conseil d'administration et la politique de transition climatique des entreprises.

En 2024, BNPP AM s'est opposé à 2163 résolutions au sein de 332 entreprises pour des raisons environnementales et sociales, dont 79% en lien avec ses attentes climatiques ou liés à la biodiversité, un niveau en constante opposition depuis plusieurs années.

BNPP AM exige désormais l'intégration d'un critère climatique dans la rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants demeure le principal sujet de contestation malgré une amélioration notable de la transparence ainsi que de certaines pratiques. En 2024, BNPP AM s'est opposé à plus d'une résolution sur deux liée à la rémunération des dirigeants notamment pour des raisons de manque de transparence ou d'attribution de rémunérations exceptionnelles injustifiées.

Cette année, BNPP AM a précisé ses attentes liées à l'intégration des enjeux environnementaux et sociaux dans la rémunération et a exigé la prise en compte d'un critère climatique dans la politique de rémunération des dirigeants des secteurs prioritaires en matière de climat : énergie, services aux collectivités, industrie et matériaux et entreprises identifiées comme les plus grandes émettrices de gaz à effet de serre du monde. Cette exigence sera élargie à toutes les entreprises d'ici 2026.

Cette composante climatique dans la rémunération est une pratique de plus en plus développée. Néanmoins ces critères doivent être mesurables, quantifiables, et pertinents en lien avec la stratégie de développement durable de l'entreprise pour pouvoir faire l'objet d'un soutien.

Les critères ESG au cœur de la politique de vote de BNPP AM

BNPP AM utilise le vote pour promouvoir les bons standards environnementaux, sociaux et de gouvernance, qui représentent un élément essentiel de sa responsabilité actionnariale.

Conformément sa feuille de route [« Net Zero »](#), BNPP AM attend des sociétés qu'elles se fixent l'ambition d'atteindre un niveau de zéro émission nette au plus tard d'ici 2050. Par ailleurs, l'intégration de la biodiversité dans l'activité de vote exige des entreprises d'évaluer l'impact de leurs activités et la dépendance de celles-ci à l'égard de la nature. BNPP AM s'est ainsi opposé à plus de 2100 résolutions (dans ¾ des cas pour des raisons liées au climat et la biodiversité) par rapport à 1521 résolutions en 2023.

BNPP AM a rejeté 40% des résolutions relatives aux élections des administrateurs, notamment pour des raisons de diversité

L'opposition aux administrateurs est souvent liée à une faiblesse de la gouvernance d'entreprise, une absence de contre-pouvoir effectif ou au non-respect des attentes en matière de diversité. A partir de 2025, BNPP AM [rehaussera son niveau d'exigence à 40%](#) pour le taux minimum de femmes siégeant aux conseils d'administration en Europe, Amérique du Nord, l'Australie et la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud.

Michael Herskovich, Responsable du vote et de la gouvernance de BNP Paribas Asset Management, commente :

« Au cours de cette saison, nous avons maintenu un taux d'opposition élevé. Nous observons des améliorations dans le dialogue et la pratique des entreprises et renforçons chaque année nos attentes à l'égard des entreprises dans lesquelles nous sommes investis. Nous sommes convaincus que ce temps fort de la démocratie actionnariale est essentiel pour encourager les entreprises à améliorer leur performance et leur transparence sur les sujets liés au développement durable. »

Nogoye Dieng, analyste senior vote et engagement chez BNP Paribas Asset Management, explique :

« Le vote est un élément essentiel de notre responsabilité actionnariale et au cœur de la stratégie durable de BNPP AM. La saison 2024 nous a permis de rappeler notre positionnement en faveur de la transition énergétique, de la protection de l'environnement, de l'égalité et de la croissance inclusive. Nous constatons une continuité par rapport aux années précédentes dans les motifs de contestation mais aussi une plus grande sophistication: Si l'inclusion de critère climat dans la rémunération des dirigeants est une pratique de plus en plus présente en Europe, il reste encore du chemin à parcourir pour le marché Nord-Américain. Par ailleurs, la définition de ces critères manque encore souvent de transparence et d'objectifs quantifiés »

BNPP AM reste engagé dans les initiatives collectives

BNPP AM participe à plus de 40 initiatives collectives à travers le monde. La participation de BNPP AM à Climate Action 100+ et Nature Action 100 a été renforcée avec une présence au sein du comité de pilotage de ces organisations. Ces nouveaux rôles confirment que BNPP AM est un fervent partisan de l'engagement collaboratif pour gérer les risques systémiques.

Chiffres clés 2024 :

Sur les 1 645 assemblées générales :

- Lors de 1 492 assemblées générales (90 %), BNPP AM a voté contre ou s'est abstenu sur au moins une résolution (contre 86% en 2023)
- Parmi les 23 653 résolutions votées, 22 735 résolutions ont été proposées par les sociétés et 918 résolutions ont été proposées par les actionnaires (résolutions d'actionnaires).
- Nombre de résolutions d'actionnaires déposées par BNPP AM sur 2024 : 12 résolutions (7 résolutions sur la gouvernance en Italie et 5 résolutions environnementales¹ aux Etats-Unis)
- Dans le périmètre des entreprises les plus émettrices soumises à l'exigence d'un critère climat dans la rémunération des dirigeants, BNPP AM s'est opposé à 127 résolutions liés à la rémunération par absence de critères - 74 % de ces résolutions concernent des entreprises cotées en Amérique du Nord.

[Lien](#) vers la politique de vote de BNP Paribas Asset Management.

CONTACT PRESSE

BNP Paribas Asset Management

Jana CHEHADEE

+33 6 45 11 76 20

Jana.chehadee@bnpparibas.com

A PROPOS DE BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

BNP Paribas Asset Management ("BNPP AM") est le métier de gestion d'actifs de BNP Paribas, un groupe bancaire de premier plan en Europe et de portée internationale. La priorité de BNPP AM est de délivrer sur le long terme des rendements durables à ses clients, en s'appuyant sur une approche d'investissement intégrant la durabilité. BNPP AM concentre son développement sur cinq expertises clés - les stratégies actives à forte conviction, les marchés émergents, les actifs privés, les investissements systématiques, quantitatifs & indiciels, et les solutions de liquidité - avec des processus d'investissement intégrant une recherche quantitative, fondamentale et ESG. Ces expertises peuvent être combinées au sein de solutions multi-actifs afin de répondre aux besoins de nos clients.

BNPP AM place la durabilité au cœur de sa stratégie et de sa philosophie d'investissement. Positionné parmi les leaders en investissement thématique en Europe¹, BNPP AM entend contribuer à une transition Énergétique réussie, des Écosystèmes sains et une plus grande Égalité sociale (les « 3E »). BNPP AM gère actuellement 562 milliards d'euros d'actifs (encours sous gestion et conseillés de 678 milliards d'euros), bénéficie de l'expertise de plus de 500 professionnels de l'investissement et de près de 400 collaborateurs dédiés à la relation clients, et s'adresse aux particuliers, aux entreprises et aux institutions dans 66 pays.

Chiffres : BNPP AM, au 31 mars 2024

¹ Source : 2ème en Europe sur les stratégies thématiques durables, selon une analyse réalisée par BNP Paribas Asset Management sur la base des données Morningstar au 31/12/23.

Pour plus d'information, rendez-vous sur bnpparibas-am.com, notre [media room](#) ou suivez-nous sur

¹ Climat et biodiversité

DISCLAIMER

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue:

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com.